

Réponses d'Alain Le Vern au questionnaire de la CRCI

Question 1 :

Pour répondre aux besoins des entreprises en matière de transports et de communication, nous ne ferons pas de promesses en l'air mais poursuivrons notre effort pour des infrastructures d'excellence, à travers des projets concrets, financés et réalisables.

Nous soutiendrons la réalisation de liaisons à haute performance (Le Havre-Rouen-Vernon-Paris et Caen-Bernay-Evreux-Paris) desservant, à des tarifs abordables, l'ensemble des bassins de vie. Nous porterons le projet de la nouvelle gare régionale à Rouen, permettant d'améliorer la liaison avec Le Havre mais aussi d'augmenter l'offre et la fréquence pour l'ensemble du réseau TER, notamment sur l'axe Rouen-Dieppe. Nous mènerons à terme les études de faisabilité pour la réouverture d'une liaison ferroviaire entre Rouen et Evreux, en étudiant tous les scénarios de tracé envisageables.

Nous achèverons les liaisons routières telles que la RN27 (Rouen-Dieppe), l'A150 (Yvetot-Barentin), le contournement Ouest d'Evreux ou la RN31 (Gournay). Nous accompagnerons les Départements pour la réalisation des itinéraires stratégiques : déviation de Gisors, liaisons Yvetot-Pont de Brotonne ou Eu-Dieppe. Nous développerons l'aéroport interrégional Deauville-Normandie.

Nous appuierons les projets développant le trafic ferroviaire et fluvial. Les grands ports maritimes du Havre et de Rouen, mais aussi ceux de Dieppe, Fécamp, Le Tréport... seront soutenus, afin de renforcer encore leur compétitivité. Nous étudierons également la mise en place d'un service de navettes de transport fluvial, dans la perspective de l'ouverture du Canal Seine-Nord.

Nous poursuivrons notre plein engagement en faveur de la liaison A28-A13 afin de doter la Communauté Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA) d'un véritable contournement, malgré le refus du Gouvernement de faire avancer ce dossier pourtant sous sa responsabilité, et malgré ses promesses non tenues du 28 août dernier.

Dans le domaine des infrastructures de communication, nous favoriserons l'accès au haut-débit pour tous grâce à la mise en place d'un schéma régional d'aménagement numérique du territoire. Nous aiderons les collectivités qui investissent dans l'accès au très haut débit pour les entreprises sur les zones d'activités économiques.

Question 2 :

La Région doit être capable de proposer une offre complète de formation professionnelle, adaptée aux besoins des entreprises, aux demandes des salariés, et tournée vers les métiers d'avenir : éco-innovation industrielle, filière HQE dans le bâtiment, automobile, aéronautique, logistique, pharmacie et biotechnologies, services aux entreprises...

C'est pour cela que nous avons créé la Cité des métiers et élaboré le programme régional de formation (PRDF), qui met en relation la Région, le Rectorat et les différentes filières professionnelles pour lutter contre le décalage entre les offres d'emploi non pourvues et le chômage – en particulier celui des jeunes. C'est aussi dans cet esprit que nous signons avec les branches professionnelles des conventions d'objectifs.

Face à la crise, nous continuerons d'investir massivement dans le triangle de l'excellence haut-normande : formation – innovation – recherche.

Nous créerons 2000 contrats de sécurité professionnelle pour les salariés, qui se verront ainsi proposer une formation qualifiante et un complément de revenu. C'est le socle de la sécurité sociale professionnelle. La Région proposera en particulier des formations correspondant aux besoins des professionnels du tourisme. Les moyens régionaux pour la formation des professions médicales et paramédicales, comme le soutien à l'innovation biomédicale et à la recherche contre le cancer (canceropôle), seront renforcés.

Pour tous les jeunes sortis du système scolaire sans vrai diplôme, nous créerons 6000 contrats d'accès à la qualification. Nous faciliterons également l'accompagnement des jeunes en recherche de stage dans le cadre de leurs études. Nous poursuivrons notre effort en faveur de l'apprentissage (plus de 38 millions d'Euros en 2010) en élevant notamment le niveau de qualification.

Le budget 'recherche' de la Région sera multiplié par deux. Nous soutiendrons les équipes de recherche, notamment par le financement d'équipements de pointe pour les laboratoires. Sur la durée du mandat, nous doublerons le nombre de bourses régionales aux étudiants en thèse et post-doctorat. Parce que le travail et le mérite doivent être valorisés, nous créerons un Prix récompensant les meilleures thèses régionales.

Se former, c'est aussi pouvoir bénéficier de l'expérience des autres. Afin de faciliter les parcours professionnels la Région créera, en lien avec les partenaires du monde économique, un dispositif de parrainage 'Parrains de l'excellence régionale', appuyé sur un site internet, grâce auquel les jeunes entrepreneurs ou salariés pourront rencontrer des chefs d'entreprises expérimentés.

Question 3 :

La Haute-Normandie peut s'appuyer sur des atouts économiques de premier ordre, autour de filières industrielles d'excellence : automobile, aéronautique, énergie, pétrochimie, santé, agroalimentaire, logistique, verre, bois...

La Région est le premier soutien des entreprises haut-normandes, en particulier les PME/PMI. Nous voulons conforter ce rôle en favorisant l'emploi et l'industrie durables, en stimulant l'innovation, en promouvant les filières d'avenir, en soutenant le développement de nos entreprises à l'export. Concrètement :

Nous lancerons un grand appel à projets de 150 M€ pour le développement de l'innovation, de l'éco-conception et des productions sans rejet de CO₂ (filiale automobile, nouveaux matériaux du BTP, utilisation de la houle comme énergie renouvelable...).

Pour faire de la Haute-Normandie la région leader européen dans le domaine de l'énergie, nous favoriserons la création d'Energ'eo, pôle de compétitivité à vocation mondiale pour les énergies renouvelables : l'éolien (notamment marin), le solaire, la filière bois, l'hydrolien. A ce jour, il n'y a pas de pôle de compétitivité de cette nature en France.

Pour soutenir les PME/TPE, nous créerons un Pôle public régional pour l'investissement et l'innovation, doté d'un fonds régional de garantie. Le Pôle associera tous les acteurs publics de l'innovation : Seinari, Oséo, Pôles de compétitivité, Chambres de Commerce et d'Industrie... Les aides régionales seront bonifiées pour les PME proposant une activité innovante et écologique.

En nous appuyant sur le pôle de compétitivité Mov'éo, nous mettrons en place une Association régionale pour la filière automobile. Elle développera des actions afin de promouvoir l'excellence haut-normande, défendre les sites de production ainsi que les sous-traitants et équipementiers.

Pour renforcer notre faire-savoir autant que notre savoir-faire, nous créerons un label FHN ('Fabriqué en Haute-Normandie'). Gage de qualité, marque de l'excellence haut-normande, ce label renforcera la visibilité de la Région et de nos produits en France, en Europe et à l'international.

Question 4 :

L'impératif écologique ne doit pas être un handicap, mais un atout pour nos entreprises. Les politiques de préservation de notre –exceptionnel- patrimoine naturel et de notre environnement ne seront efficaces que si elles associent pleinement tous les acteurs, en particulier ceux issus du monde économique et industriel.

Un Conseil Région-Energie sera instauré. Présidé par le Vice-président de la Région chargé de l'énergie, il réunira les représentants de la filière énergétique et les associations de défense de l'environnement. Il sera chargé de formuler des propositions et sera systématiquement consulté pour tout projet ayant trait aux enjeux énergétiques sur le territoire. Ses travaux seront publics.

Nous instaurerons une fiche d'impact énergie/climat établie pour tous les projets pour lesquels la Région sera sollicitée financièrement. Cette fiche tiendra notamment compte des contraintes et des besoins exprimés par les entreprises concernées.

Plus globalement, parce que l'action publique doit pouvoir être évaluée tout au long de la mandature, nous créerons une Commission de suivi de nos engagements au sein du Conseil Economique et Social Régional, comprenant notamment des personnalités issues du monde économique. Cette Commission veillera au respect des engagements pris devant vous.

Question 5 :

Le Tourisme, la Culture et le Sport sont de puissants vecteurs de développement, de rayonnement et d'attractivité pour notre territoire. Ils sont également une source importante d'emplois non délocalisables.

C'est pour toutes ces raisons que nous renforcerons le soutien de la Région aux grandes manifestations telles que l'Armada, Normandie Impressionniste, Automne en Normandie. Nous mènerons également à bien, avec nos partenaires, la construction des grands équipements tels que le Palais des Sports ou la nouvelle Scène des musiques actuelles à Rouen, le grand stade du Havre...

Nous continuerons de favoriser la mise en réseau et l'émergence de nouveaux produits touristiques, en nous appuyant sur le Comité Régional de Tourisme. Des formations correspondant aux besoins des professionnels du tourisme seront proposées. Nous appuierons les initiatives des collectivités en direction du tourisme industriel, visant à mettre en valeur notre patrimoine économique.

Nous créerons dans des lieux emblématiques tels que les bords de la Seine et le littoral, un grand festival d'été autour des musiques actuelles, avec des groupes régionaux en premières parties, à l'image des concerts organisés par la Région lors de l'Armada.

Enfin, nous financerons, *via* le Comité Régional de Tourisme, une vaste campagne promotionnelle des produits Normands et de la qualité de nos filières.

Question 6 :

Pour éviter d'augmenter les impôts, il faut savoir gérer l'argent public sérieusement. En moins de 10 ans, nous avons divisé la dette régionale par 2,5 (216,17 euros par habitant à 86,62 euros). Les impôts sont restés stables. Nous gérons sérieusement la Région demain, comme nous la gérons sérieusement hier.

Question 7 :

Notre Région est la seule en France à avoir bâti, autour de plusieurs centaines de projets concrets et utiles pour les Haut-Normands, un réseau de coopérations territoriales unique en France avec les deux Départements (le 276), les 7 agglomérations (Rouen, Le Havre, Evreux, Dieppe, Elbeuf, Louviers-Val de Reuil, Vernon) et les 14 pays couvrants la totalité de notre territoire.

C'est grâce à cette coopération et à l'apport essentiel de la Région que verront le jour, par exemple, le grand stade du Havre, les palais des sports de Rouen et d'Evreux, mais aussi le tramway au Havre, l'achat du nouveau métro sur Rouen, le funiculaire du Tréport... Nous poursuivrons ces politiques.

La Haute-Normandie demeurera le moteur des coopérations interrégionales avec la Basse-Normandie, la Picardie, le Centre et l'Ile de France ainsi qu'avec les régions britanniques dans l'Arc Manche. Notre présence à Bruxelles permettra de faciliter l'obtention des financements européens pour nos projets.

Concernant la question de la réunification des deux Normandie notre position est claire : pour être positive, la fusion suppose que plusieurs conditions soient remplies :

- Une consultation par référendum de tous les Normands ;
- Un engagement du Gouvernement sur des projets concrets et structurants pour le territoire, en particulier l'amélioration de la desserte ferroviaire vers Rouen, Le Havre mais aussi Evreux et Caen ;
- Une capitale régionale installée à Rouen. La CREA représente près de 500 000 habitants, abrite le plus important pôle de compétitivité normand (Mov'eo) et constitue le premier vivier de matière grise (40 000 étudiants). Elle conforte la place de Rouen comme seule capitale possible de la Normandie.
- Un engagement à ce que la fusion n'entraîne pas d'augmentation des impôts.